

QUILLETON DE L'ABEILLE DE
LA NOUVELLE-ORLEANS

(Commence le 25 juillet.)

CHANTEREINE

Par
Octave de LABRUYERE

Monsieur, objecta Thoriot avec regret, tant que l'arrêt n'est pas prononcé, le juge peut modifier son vote et le rétracter.

Dès ce moment,

la majorité devint incertaine. Plusieurs qui avaient voté pacifiquement, se ravisèrent, pris de peur.

Le dimanche, 10 juin, à quatre heures du matin, la sonnette retentit annonçant la réapparition du Tribunal.

Un long frémissement courut, l'auditoire qui était resté là, pendant cette longue délibération, grésissant même d'heures en heures.

Le jour n'était pas né. Des flambeaux ou couronnes de vulgaris chandelles éclairaient lugubrement le prétoire.

La force armée, appelée par le président, envahit l'enceinte, occupant toutes les issues, ménagant, par son attitude, la toule entassée dans l'étroit espace.

Une sorte de terreur, une sensation d'étouffement plane sur cette scène sinistre.

Ce fut au milieu d'un silence d'angoisse qu'Hénard, suivi de tous les juges, vint reprendre sa place.

Il tenait à la main une grande feuille de papier.

C'était l'arrêt.

Faites revenir les accusés, ordonna-t-il en s'asseyant.

Ceux-ci défilèrent par catégories, catégories de pénalité.

Les acquittés furent introduits les premiers; puis ceux qui étaient stoppés que d'emprisonnement, enfin les condamnés à mort.

La lecture de la sentence fut longue.

Etaient frappés de la peine capitale.

Georges Cadoudal, Coster Saint-Victor, Bouvet de Louzun, Russeau Rochelle, Armand de Polignac, Charles d'Hozing, de Rivière, Michel Roger, Burauet, Morley, et Barraud Deville, dit Tanguier, Armand Gardiard, Jean Larpalais, Jourcier, Pierre Goumard, puis les cinq chouans: Mandrier, Trintea-Glas, Mouche-a-Pêche, et Boute-Au-vent, Quatre-Pattes.

Pendant cette longue remémoration, un terrible anxiété pesa sur l'auditoire; on échangeait constamment qu'il craignait d'entendre prononcer.

Un nom de Saint-Victor, un cri douloureux s'entendit au fond du palais, tandis qu'Hénard, l'Omiste, frappa en plein cœur, saisi par les bras de Chantereine.

La voix d'Hénard réprit, plus accentuée, plus solennelle:

«Et attendu que Jean-Victor Moreau, Jules de Poignac, Lérida, Holland, la fille Izzy, sont complices d'avoir pris part à la conspiration, mais qu'il résulte de l'instruction et des rebats des circonstances qu'ils excusent, la cour réduit la peine qu'ils ont encourue à deux années d'emprisonnement.

«Elle la jette, les autres prennent.

Parmi les acquittés était le pieux Garon qui, soutenu avec grâce la cour, se tourna vers Chantereine, et lui lança pardessus les têtes:

«Me voilà, filie, je suis à toi dans un instant!»

Pendant le prononcé de l'arrêt, Cadoudal et ses officiers restèrent impassibles.

Quand la voix d'Hénard se fut taise, Georges se tourna vers les siens et leur dit:

«Maintenant que nous en avons terminé avec le roi de la terre, il faut nous mettre en règle avec le roi du ciel!»

Tes condamnés furent reconduits à la Conciergerie.

Le public vis-à-vis l'entendement, profondément étonné.

Chantereine et madame d'Ornstein, à la petite entrée du quai de l'Horloge, attendirent le patrice vieux parfumeur.

Celui-ci ne parut qu'au bout d'une heure.

Chantereine, toute sanglotante, se jeta dans ses bras.

«Ah filie, fit le bonhomme, en reculant de ses paumes, la belle ordonnance de sa perique poudrée, quelles rustres que ces gens-là! J'ai cru qu'ils m'en finiraient jamais avec leur levée d'épices!»

El, pressant contre son cœur le

bras de sa chère "fille", il prit la direction de la rue Saint-Nicolas en tenant d'une voix joyeuse, soudain reconquis par la vie libre, aussi allègre que s'il ne venait pas de subir une longue détention:

«Allons dîner!»

Les deux jeunes femmes tristement le suivirent.

Ils gagnerent ainsi, par les quais, le Carrousel et la rue Saint-Nicolas. Quand la vieille servante aperçut son maître, ce furent de longues exclamations, et des larmes, et des "Jésus, mon Dieu!" à n'en plus finir.

Quelque ganté que dépassait le vieil homme renouveau jeune par le retour à la liberté, Hélène et Chantereine demeurèrent silencieuses, tout étières à leurs triste pensées.

Leur, esprit, leur cœur n'étaient point présents.

Ils avaient suivi, dans les cahots de la Conciergerie, les deux condamnés, désœuvrés, maintenant, dans le moral mutisme, dans l'écrasant silence de la sombre prison.

Chantereine paraissait en proie à une agitation qui l'enlevrait.

Cest quinze lutte terrible se livra, en elle, où tout à tour vainqueurs, deux sentiments se disputaient son âme.

Au dessert, Garon s'assoupit. Les deux jeunes femmes se retirèrent.

Avant de se séparer, au sortir de la chaumière de Chantereine, Hélène, pleine d'angoisse, demanda tout bas à son amie:

«Eh bien, qu'avez-vous résolu?»

Jeanne répondit la petite Nivise:

«XXII.

LA CLÉMENCE D'AGUSTE Avant huit heures, le lendemain matin, Chantereine frappa à la loge des Landore.

Elle s'était hâtée, dans l'espoir de trouver encore le mari, mais n'avait pas pu se présenter plus tôt.

Ce fut madame Landore qui vint l'accueillir.

Elle remarqua tout de suite l'aspect de tristesse, l'air abattu de la jeune fille.

«Qu'avez-vous donc, Marie? déclara-t-elle, surprise la femme de Chantereine. Moi qui m'attendais à vous te voir si contents, si joyeux!»

Georges Cadoudal, Coster Saint-Victor, Bouvet de Louzun, Russeau Rochelle, Armand de Polignac, Charles d'Hozing, de Rivière, Michel Roger, Burauet, Morley, et Barraud Deville, dit Tanguier, Armand Gardiard, Jean Larpalais, Jourcier, Pierre Goumard, puis les cinq chouans: Mandrier, Trintea-Glas, Mouche-a-Pêche, et Boute-Au-vent, Quatre-Pattes.

Pendant cette longue remémoration, un terrible anxiété pesa sur l'auditoire; on échangeait constamment qu'il craignait d'entendre prononcer.

Un nom de Saint-Victor, un cri douloureux s'entendit au fond du palais, tandis qu'Hénard, l'Omiste, frappa en plein cœur, saisi par les bras de Chantereine.

La voix d'Hénard réprit, plus accentuée, plus solennelle:

«Et attendu que Jean-Victor Moreau, Jules de Poignac, Lérida, Holland, la fille Izzy, sont complices d'avoir pris part à la conspiration, mais qu'il résulte de l'instruction et des rebats des circonstances qu'ils excusent, la cour réduit la peine qu'ils ont encourue à deux années d'emprisonnement.

«Elle la jette, les autres prennent.

Parmi les acquittés était le pieux Garon qui, soutenu avec grâce la cour, se tourna vers Chantereine, et lui lança pardessus les têtes:

«Me voilà, filie, je suis à toi dans un instant!»

Pendant le prononcé de l'arrêt, Cadoudal et ses officiers restèrent impassibles.

Quand la voix d'Hénard se fut taise, Georges se tourna vers les siens et leur dit:

«Maintenant que nous en avons terminé avec le roi de la terre, il faut nous mettre en règle avec le roi du ciel!»

Tes condamnés furent reconduits à la Conciergerie.

Le public vis-à-vis l'entendement, profondément étonné.

Chantereine et madame d'Ornstein, à la petite entrée du quai de l'Horloge, attendirent le patrice vieux parfumeur.

Celui-ci ne parut qu'au bout d'une heure.

Chantereine, toute sanglotante, se jeta dans ses bras.

«Ah filie, fit le bonhomme, en reculant de ses paumes, la belle ordonnance de sa perique poudrée, quelles rustres que ces gens-là! J'ai cru qu'ils m'en finiraient jamais avec leur levée d'épices!»

El, pressant contre son cœur le

bras de sa chère "fille", il prit la direction de la rue Saint-Nicolas en tenant d'une voix joyeuse, soudain reconquis par la vie libre, aussi allègre que s'il ne venait pas de subir une longue détention:

«Allons dîner!»

Les deux jeunes femmes tristement le suivirent.

Ils gagnerent ainsi, par les quais, le Carrousel et la rue Saint-Nicolas. Quand la vieille servante aperçut son maître, ce furent de longues exclamations, et des larmes, et des "Jésus, mon Dieu!" à n'en plus finir.

Quelque ganté que dépassait le vieil homme renouveau jeune par le retour à la liberté, Hélène et Chantereine demeurèrent silencieuses, tout étières à leurs triste pensées.

Leur, esprit, leur cœur n'étaient point présents.

Ils avaient suivi, dans les cahots de la Conciergerie, les deux condamnés, désœuvrés, maintenant, dans l'écrasant silence de la sombre prison.

Chantereine paraissait en proie à une agitation qui l'enlevrait.

Cest quinze lutte terrible se livra, en elle, où tout à tour vainqueurs, deux sentiments se disputaient son âme.

Leur, esprit, leur cœur n'étaient point présents.

Ils avaient suivi, dans les cahots de la Conciergerie, les deux condamnés, désœuvrés, maintenant, dans l'écrasant silence de la sombre prison.

Chantereine paraissait en proie à une agitation qui l'enlevrait.

En favour d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

En favor d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques ni n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!